



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



La lettre du réseau national des sports de nature

> L'œil de l'expert

Depuis le début de mon mandat à la présidence de la Fédération française de ski j'ai souhaité orienter l'action de la fédération sur la politique du haut niveau et sur le développement du ski pour le plus grand nombre.

Au regard de la diversité des disciplines du ski et de leur forte présence au sein de la famille des sports olympiques, j'entends renforcer la culture française du ski du haut de niveau. À cet égard je ne peux que me féliciter des brillants résultats de nos skieurs en Coupe du Monde en ce début de saison aussi bien dans les disciplines alpines et nordiques.

Le développement du ski pour le plus grand nombre repose sur un effort tout particulier pour favoriser l'accès à des pratiques sportives qui ne sont pas de prime abord facilement accessibles à tous les publics. Cet effort porte naturellement sur la pratique des plus jeunes pour les attirer vers des activités sportives de montagne dont on sait que la pratique durable est liée à un apprentissage adapté dès le plus jeune âge. Je me réjouis que le ministère des Sports remette en avant les valeurs éducatives des sports de nature auprès des enseignants, moniteurs, animateurs et éducateurs, et les invite à se rapprocher des 1100 clubs de la fédération répartis sur l'ensemble des massifs français mais aussi dans les villes.

Nous devons aussi envisager de nouvelles formes de travail et de collaboration entre les fédérations sportives, les collectivités territoriales, l'État et les professionnels privés du secteur. L'organisation des acteurs de la filière nordique

regroupés au sein du Conseil national du nordique est sur ce sujet exemplaire, et permet de mutualiser des outils au service de tous ces acteurs.

Mais il faut aller plus loin pour favoriser l'accès des jeunes aux sports de nature, et à la montagne, en agissant notamment sur la pratique du ski en milieu scolaire. Ma fédération agit sur ce volet de façon volontariste et a besoin d'une coopération renforcée entre notre ministère, celui des Sports et celui de l'Éducation nationale. En effet, nombre de bonnes pratiques sont impulsées au niveau des territoires et mériteraient d'être favorisées par un cadre institutionnel plus incitateur.

Enfin à la suite des 1^{res} Nature & Sports Euro'Meet à Annecy, berceau du ski français, j'émet le vœu que les politiques européennes en faveur du sport facilitent le développement de nos activités. Les dispositifs européens sont complexes à appréhender pour des structures fédérales, qui ont besoin d'accompagnement et de boîtes à outils. L'organisation d'un réseau national et international, tel que celui animé par le Pôle ressources national des sports de nature, doit pouvoir nous aider à structurer et porter les multiples projets des clubs et des territoires.

En ce début d'hiver je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2012 de bonheurs partagés... sur la neige.

Michel VION
Président de la
Fédération française de ski

n° 73 janvier 2012

1. Les brèves du réseau > p.2
2. Personnalité > p.3
Daniel GAIME
3. Le point sur... > p.4
Le Conseil national du nordique



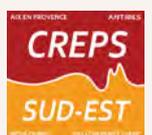
Bonne année 2012 !

Directeur de publication :
Jean-Jacques JANNIÈRE

Pôle ressources national des sports de nature
CREPS Sud-Est, site de Vallon Pont d'Arc
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc

prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
ISSN : 1958-5101 - © PRNSN

Crédits photographiques : PRNSN, Nordic
Obsession, Daniel Gaime



1. Les brèves du réseau

> Actualités

➤ **Éducation à l'environnement vers le développement durable**

Pour assurer la mise en œuvre de la spécialité « Éducation à l'environnement vers le développement durable » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, un livret référentiel a été élaboré sous la responsabilité du Réseau École et Nature avec l'appui méthodologique du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et le ministère des Sports. Cet outil à seule vocation pédagogique est indispensable à une ingénierie de formation adaptée au champ professionnel et à l'habilitation des formations conduites par les directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. Il contient des textes de référence et des présentations techniques et pédagogiques. Il doit permettre à chaque équipe pédagogique d'élaborer son projet de formation en prenant en compte les spécificités territoriales, celles des publics concernés et les compétences professionnelles à acquérir par les futurs diplômés.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ **Stage Juridique du plan national de formation**

Le PRNSN a organisé en novembre, le stage de formation continue consacré au cadre juridique des sports de nature. Cette année, Marcel PÉRES a tout au long de la formation apporté un éclairage particulier sur les jurisprudences. La prochaine session aura lieu du 12 au 16 novembre 2012.

➤ **Plan national de formation 2012**

La formation professionnelle continue organisée en 2012 par les services du ministère des Sports fait l'objet d'un appel à projets (circulaire DRH/DRH3C/2011/492 du 28.12.2011). Cinq sujets feront l'objet d'une offre en matière de sports de nature :

- > cadre juridique des sports de nature ;
- > sports de nature et conduite de diagnostics territoriaux ;
- > sports de nature et Europe ;
- > sports de nature et Natura 2000 : accès aux lieux de pratique, mesure des incidences environnementales ;
- > sports de nature : éducation à l'environnement et au développement durable.

Ces stages seront également ouverts aux personnels relevant du Centre national de la fonction publique territoriale, de l'Atelier technique espaces naturels ou de l'Institut de formation du mouvement sportif.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ **Monsieur Vélo**

Par décret du Président de la République en date du 28 décembre 2011, Dominique LEBRUN, inspecteur général de l'administration du développement durable, est nommé coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo.

➤ **Salon des maires**

Le 16^e salon des maires s'est tenu du 22 au 24 novembre 2011 à Paris. 57 962 visiteurs dont 46 % d'élus, 25 % de directeurs territoriaux et 29 % de visiteurs issus du secteur privé ont participé à cet événement. Le ministère des Sports disposait d'un stand, organisé autour de l'offre des quatre pôles ressources nationaux et du Centre national pour le développement du sport. De nombreux autres acteurs du développement maîtrisé des sports de nature étaient également présents dans le hall 5.1 : Comité national olympique et sportif français, Association nationale des élus du sport, Association nationale des directeurs et intervenants d'installations et des services des sports, Centre national de la fonction publique territoriale, Sports et territoires... L'édition 2012 aura lieu du 20 au 22 novembre 2012.

www.salons.groupeoniteur.fr

➤ **Nature & Sports Euro'Meet 2013 : visite à Lipovsky Mikulas**

Les 6 et 7 décembre derniers une partie de l'équipe du PRNSN s'est rendue en Slovaquie pour rencontrer l'équipe d'organisation des Nature & Sports Euro'Meet 2013. Force est de constater le fort engouement des acteurs slovaques pour mobiliser le réseau européen. L'équipe slovaque d'organisation sera en France à la fin du mois pour poursuivre cette préparation notamment en vue du prochain comité méthodologique européen prévu le 2 mars à Paris.

➤ **Orientations et suivi de la mission**

Le 29 novembre dernier le PRNSN organisait son comité annuel d'organisation et de suivi qui a rassemblé plus de 40 personnes représentant les têtes de réseau du sport, de l'environnement, du tourisme et des territoires concernées par le développement maîtrisé des sports de nature. On retiendra la volonté des participants de poursuivre l'ouverture européenne tout en veillant à conserver une animation nationale forte et surtout une articulation avec les actions locales de développement. Une synthèse des débats sera très prochainement diffusée.

➤ **Forum Éducasport**

Éducasport 2011 a été l'occasion pour le ministère des Sports et le PRNSN de présenter aux acteurs de l'éducation la campagne de promotion du rôle éducatif des sports de nature et les nouvelles formations en éducation à l'environnement et au développement durable.

➤ **Nouveaux crédits européens pour le sport**

Le nouveau programme européen « Erasmus pour tous 2014 – 2020 » fusionne les actuels programmes d'éducation formelle (Erasmus, Comenius, etc...) et non formelle (PEJA). À noter : l'introduction d'une ligne spécifique d'actions concernant le sport à hauteur de 235 millions d'euros.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ **Appel à contribution pour un numéro spécial de la Revue européenne de management du sport**

« Emploi, insertion professionnelle, identités professionnelles dans le champ du sport, des activités physiques adaptées, des loisirs et du tourisme » tel est le thème de cet appel à contribution.

www.sportsdenature.gouv.fr

> Juridique

➤ **Manifestations sportives**

Arrêté du 8 décembre 2011 portant interdiction des routes à grande circulation aux concentrations et manifestations sportives à certaines périodes de l'année 2012.

www.legifrance.gouv.fr

➤ **Manifestations nautiques**

Arrêté du 7 décembre 2011 modifiant l'arrêté du 3 mai 1995 relatif aux manifestations nautiques.

www.legifrance.gouv.fr

➤ **Circulation des engins motorisés dans les espaces naturels**

Instruction du Gouvernement du 13 décembre 2011 complétant la circulaire du 6 septembre 2005 relative à la circulation des quads et autres véhicules à moteur dans les espaces naturels et donnant des orientations pour le contrôle de la réglementation en vigueur.

www.sportsdenature.gouv.fr

> En kiosque

➤ **Sports de nature en Finistère : repères et actions**

Les données présentées dans cette plaquette sont relatives aux lieux de pratiques des sports de nature, aux zones protégées, aux éducateurs sportifs et à l'emploi, aux manifestations sportives dans le département du Finistère.

www.sportsdenature.gouv.fr

➤ **Préconisations pour un développement maîtrisé des sports de nature en Europe**

Durant les quatre jours de Nature & Sports Euro'Meet 2011, près de 500 acteurs européens issus des réseaux du sport, du tourisme, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'industrie de l'outdoor ont échangé leurs pratiques, ont construit une expertise collective et ont formulé des préconisations pour une meilleure prise en compte des sports de nature dans les politiques européennes structurelles et sectorielles. Cette synthèse a pour objectif de promouvoir ces préconisations.

www.nature-sports.eu

 Proposer une actualité
S'abonner à la lettre
Formulaires disponibles rubrique La Lettre
www.sportsdenature.gouv.fr

2. Personnalité

> Daniel GAIME

Après une carrière bien remplie au sein du ministère chargé des Sports, Daniel GAIME prendra en 2012 le chemin de la retraite.

Investi depuis le début de sa carrière dans le domaine des sports de nature au cœur d'un massif de moyenne montagne, nous l'avons rencontré pour recueillir sa vision plus particulièrement sur les activités du nordique.

PRNSN : Ta carrière à Jeunesse et Sports a majoritairement été orientée vers les sports de nature. Peux-tu nous présenter les missions dont tu as eu la charge dans le domaine du « nordique » ?

DG : Dès le début de ma carrière à Jeunesse et Sports, j'ai mené des actions dans le domaine du nordique. En 1971 j'étais en poste à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports de la Haute-Loire et nous avons élaboré un plan de création de foyers de ski de fond en collaboration avec la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR).

Dans ce cadre nous avons tout d'abord recensé les sites susceptibles d'accueillir les foyers, puis nous les avons équipés en matériel. Enfin nous avons organisé la formation au diplôme d'initiateur de ski nordique pour plusieurs jeunes du pays afin d'assurer par la suite un encadrement de qualité. Je garde des souvenirs impérissables des rencontres effectuées à cette époque.

Entre 1977 et 1992, j'ai été cadre technique à la Fédération française de canoë kayak. Le ski de fond a alors été une pratique complémentaire à l'entraînement des athlètes avec quelques bons résultats tant en ski qu'en canoë.

Enfin, en 1992 j'ai pris le poste de chargé des formations et des examens à la direction régionale de la Jeunesse et des Sports d'Auvergne. J'ai géré entre autres l'examen du brevet d'État d'Accompagnateur en Moyenne Montagne (AMM) et j'ai mis en place les tests techniques et les stages de préformation au brevet d'État d'éducateurs sportifs de ski nordique.

Pour ce dernier, je me suis rapproché de la commission nationale afin de compléter mes connaissances sur ce milieu mais aussi dans l'objectif de défendre la spécificité des « petits massifs ».

PRNSN : Quel regard portes-tu sur le cursus des formations aux métiers du nordique, notamment par rapport à cette spécificité des petits massifs ?

DG : Les petits massifs, Massif central et Vosges notamment, n'ont pas les mêmes problématiques que les Alpes ou le Jura. Ils ont besoin de professionnels de l'encadrement beaucoup plus polyvalents pour répondre aux demandes de la clientèle et pour faire face à la diversité des saisons.

J'ai toujours défendu une bivalence au niveau du ski de fond, hélas, sans succès. Je pense que le brevet d'État de ski nordique actuel a sa place mais il faudrait un diplôme plus orienté sur la découverte du milieu et la prise en charge d'une clientèle de randonneurs.

Ce créneau a connu un développement important avec la raquette qui répond davantage aux attentes de notre clientèle. Je reste persuadé que la mise en place d'un diplôme plus accessible, moins sportif, mais avec les mêmes exigences techniques, permettrait un meilleur développement de l'activité et donc de l'employabilité.

« la mise en place d'un diplôme plus accessible, moins sportif, mais avec les mêmes exigences techniques, permettrait un meilleur développement de l'activité et donc de l'employabilité »

Les professionnels du ski nordique doivent pouvoir aller au-delà du simple enseignement de la technique sportive et leur formation doit leur permettre d'acquérir des connaissances en matière de faune, flore, éducation à l'environnement, ou encore patrimoine rural montagnard. À titre de comparaison, dans ce domaine, la formation des AMM me paraît bien plus adaptée pour les professionnels qui exercent sur des territoires de moyenne montagne. À mon sens, il serait opportun de promouvoir davantage la pluri-qualification. En effet, l'acquisition de plusieurs diplômes doit permettre à un éducateur d'acquérir des compétences et, donc, des prérogatives complémentaires à sa spécialité de base. Par exemple, un cadre de ski nordique pourrait suivre une formation adaptée qui lui permette d'obtenir les qualifications nécessaires aux activités d'accompagnateur en moyenne montagne.

Ceci permettrait d'améliorer l'employabilité à l'année et réduirait le risque face aux aléas climatiques des petits massifs.

PRNSN : Comment les stations d'Auvergne s'organisent-elles en matière d'aménagements des sites et de définition de l'offre d'activité pour se développer durablement ?

DG : Sur le plan des aménagements, les stations de moyenne montagne d'Auvergne ont depuis longtemps pris des dispositions pour faire face au manque d'enneigement.

Elles ont été parmi les premières à s'équiper de canons à neige pour le ski alpin.



L'idée de faire de même pour le ski de fond est en réflexion. Pour les stations, c'est essentiellement un problème financier : il faut d'abord amortir le premier matériel mais l'idée fait son chemin.

Pour l'offre, les différents acteurs se sont davantage structurés en se regroupant. C'est ainsi que les AMM mettent en œuvre des produits à proposer à la clientèle hivernale.

« Le réseau des sports de nature, c'est avant tout des hommes et des femmes, passionnés »

PRNSN : Tu as été un acteur du réseau des sports de nature, quelle est ton analyse sur son organisation ? Quelles seraient tes préconisations pour l'avenir ?

DG : Le réseau des sports de nature, c'est avant tout des hommes et des femmes, passionnés.

Je me félicite du travail accompli et de son maintien malgré une restructuration du réseau des établissements avec notamment la disparition d'une dizaine de CREPS.

Pour l'avenir, il est indispensable de poursuivre ce travail de réseau.

Pour conclure, j'espère rester en contact avec le réseau notamment au travers de sa branche des anciens qui souvent continue à œuvrer dans les disciplines de pleine nature durant leur activité de retraité.

Daniel GAIME en quelques dates :

Depuis 1992 : direction régionale de la Jeunesse et des Sports d'Auvergne

1977-1992 : cadre technique régional de la Fédération française de canoë-kayak en région Alsace puis Auvergne

1971-1976 : direction départementale de la Jeunesse et des Sports de Haute-Loire

daniel.gaime@drjscs.gouv.fr



3. Le point sur...

> Le conseil national du nordique

Il y a plus de quatre ans, les acteurs de la filière nordique ont décidé la création d'une structure « fédératrice » : le Conseil National Du Nordique (CNDN).

Instance de concertation nationale, il réunit l'ensemble des représentants d'une même filière sportive et touristique (gestionnaires de sites, fédérations sportives, syndicats professionnels de travailleurs indépendants, élus, pouvoirs publics concernés) autour d'un projet partagé de dynamisation durable du nordique.

Conscients des problématiques inhérentes à leurs secteurs d'activités (évolutions des pratiques et des pratiquants, aléas climatiques, conflits d'usage) et de leurs difficultés à y faire face de manière individuelle, ces acteurs ont souhaité se doter, avec le CNDN, d'un outil de mutualisation. Le Conseil s'est très rapidement engagé dans une réflexion sur « l'offre nordique », relative à l'aménagement des sites. Sa concrétisation est intervenue en décembre 2009 avec la publication du Guide du Nordique (Cf. Lettre du réseau des sports de nature de décembre 2009).

Suite à ce travail sur l'offre, le CNDN s'est ensuite logiquement intéressé à la demande, autrement dit au potentiel d'attractivité et donc à l'image du nordique. La problématique posée pouvant ainsi être résumée de la sorte : d'une image du nordique initialement « vieillotte et passésiste », comment initier un changement vers une image renouvelée, moderne et séduisante ?

⇒ La rénovation de l'image du nordique

La réponse la plus évidente à un projet de cette ampleur consisterait à mettre en place une campagne de communication d'envergure nationale. Mais, face à cette logique s'opposent plusieurs freins, notamment économiques et temporels.

Plus que la question des moyens financiers les nouveaux modes de communication (importance des réseaux sociaux notamment) et la diversité des acteurs du nordique (des territoires de pratiques aux travailleurs indépendants en passant par les fédérations sportives) imposent une réflexion et des réponses plus globales.

Les membres du CNDN ont donc souhaité créer des outils pour que chacun (entités nationales et locales) puissent mieux communiquer.

Initié courant 2010 avec la mise en place d'études marketing, ce projet a vu le jour au printemps 2011 autour de trois objectifs :

> créer une « identité commune nordique » : face au déficit de notoriété du nordique, il s'agissait de formaliser une estampille, un dénominateur commun à la filière qui puisse la rendre facilement identifiable ;

> créer un ensemble d'outils de communication qui puissent valoriser cette nouvelle identité, ce « nouvel ADN » du nordique ;

> mettre à disposition de l'ensemble des acteurs de la filière (des structures nationales aux entités les plus locales) ces outils au travers d'une plateforme numérique dédiée.

⇒ So Nordic !

Avec l'appui de l'agence de communication Native et en partenariat étroit avec France Montagnes, le CNDN a officiellement présenté le rendu de son travail lors de ses 2^{es} Rencontres le 04 octobre 2011 à Annecy.

Les trois objectifs initiaux ont été menés à bien :

> avec la mise en place de l'estampille « So Nordic ! », ayant vocation à être visible sur tous les documents de communication traitant de nordique ;

> avec la création d'outils de communication (affiches, flyers, plaquettes, photothèque libre de droits, tutoriaux pour la communication...) mis à disposition au sein d'une boîte à outils en ligne accessible à tous les acteurs.

Notons que l'ensemble des outils créés peut être téléchargé en format vectoriel et en fichiers bureautiques afin d'être entièrement personnalisables.



La finalité étant de donner le maximum de visibilité au logo « So Nordic ! », mais aussi de permettre à tous les acteurs de mieux communiquer, en leur facilitant le travail de réflexion et de création graphique avec la mise à disposition d'outils préconçus et personnalisables.

En définitive, cette démarche doit permettre en premier lieu de créer une « unité » de communication entre les acteurs, symbolisée par l'estampille « So Nordic ! ». Le degré d'appropriation dès le premier hiver nous montre déjà la forte adhésion de tous à ce projet.

La plateforme en ligne doit pour sa part permettre une professionnalisation de la communication des acteurs, notamment les sites nordiques, les travailleurs indépendants ou les clubs. Pour s'assurer de la réussite de ce point, la plateforme a été conçue pour être en perpétuelle évolution, avec pour le printemps 2012 la mise en ligne de nouveaux tutoriaux et le renforcement de la photothèque.



MILLE ET UNE JOIES
SCINTILLENT DANS LES YEUX DE VOS ENFANTS...
Pour eux, le ski, c'est un monde de magie, pas comme un globe mou et bagarre.
C'est un monde où l'effort est récompensé par la vitesse et la sensation de voler dans le ciel.
Ma, quand je suis un grand, je ne suis plus un enfant !

⇒ Le CNDN : perspectives 2012-2014

L'exemple ci-dessus relatif à l'image montre bien le rôle spécifique du CNDN, instance de concertation favorable à la mise en place de ce type de projet, coordonné au niveau national et opérationnel pour les acteurs locaux.

Depuis 2007, le CNDN est placé sous l'égide du ministère des Sports, qui en a confié l'animation et le pilotage au Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM, site de Prémaman de l'École nationale des sports de montagne) et qui s'assure toujours de maintenir cette articulation entre global et local.

L'aspect mutualiste du CNDN s'exprime jusque dans son fonctionnement pour lequel l'ensemble des représentants de la filière nordique tiennent un rôle actif. Ce mode de fonctionnement partagé est largement soutenu par l'État puisqu'aux côtés du ministère des Sports, le ministère du Tourisme et la DATAR apportent une large contribution technique et financière au CNDN.

Aussi, le CNDN constitue un véritable laboratoire sur la gouvernance des sports de nature et les modes d'organisation entre acteurs locaux et nationaux.

Pour le directeur du CNSNMM, Vincent JACQUET, héberger le CNDN et en assurer l'animation apporte au centre de Prémaman une valeur complémentaire à ses activités principales que sont la formation aux métiers du sport et l'accompagnement du sport de haut niveau. L'expertise développée par le CNDN dans les domaines des activités nordiques se partage au sein du réseau du nordique et, plus largement, celui des sports de nature, contribuant ainsi à positionner le CNSNMM comme un centre de référence en la matière. Cette identification est une forte plus-value pour un établissement d'État. De plus, l'implantation géographique du centre de Prémaman permet au CNDN de caractériser la dimension intégrée de la politique de développement maîtrisée des sports de nature promue par le ministère des Sports et le Pôle ressources national sports de nature.

Pour en savoir plus :

contact : samuel.lopes@ensm.sports.gouv.fr
www.cndn.fr